



6.2.

Suivi – Plan stratégique 2019-2023

RAPPORT ANNUEL 2021

Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal

Table des matières

6.2. Suivi–Plan stratégique 2019-2023	373
6.2.1. Introduction	373
6.2.2. Reddition de comptes	373
6.2.2.1. Orientation 1–Accroître la valeur ajoutée des interventions	373
6.2.2.2. Orientation 2–Mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité des travaux	380
6.2.2.3. Orientation 3–Assurer la pérennité des compétences de l'équipe	384

6.2. Suivi – Plan stratégique 2019-2023

6.2.1. Introduction

L'année 2021 représente la 3^e année de la mise en œuvre de notre plan stratégique qui définit les objectifs qui guident nos actions des 5 prochaines années.

Le *Plan stratégique 2019-2023* s'articule autour des 3 grandes orientations suivantes :

1. **Accroître la valeur ajoutée des interventions.**
2. **Mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité des travaux.**
3. **Assurer la pérennité des compétences de l'équipe.**

Pour chaque orientation, nous avons fixé des objectifs accompagnés d'indicateurs et de cibles à atteindre.

6.2.2. Reddition de comptes

Nous avons poursuivi nos travaux d'audit et administratifs afin de nous permettre de réaliser les objectifs en respect des cibles que nous nous étions fixés pour 2021. Un suivi des solutions retenues par le comité de direction avec les membres des comités de travail composés des employés du Bureau du vérificateur général (BVG) a été conduit par les vérificateurs généraux adjoints.

6.2.2.1. Orientation 1 – Accroître la valeur ajoutée des interventions

Afin d'accroître la valeur ajoutée de nos interventions, nous nous sommes fixé 12 objectifs à réaliser au cours des années 2019 à 2023. Le tableau 2 expose les résultats par objectif fixé pour l'orientation 1. Les actions ayant été complétées dans les années précédentes ont été soustraites de notre suivi détaillé.

6.2. Suivi – Plan stratégique 2019-2023

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S.O.
1.1 Enrichir le processus de sélection des audits de performance.	1. Mise en place d'une nouvelle matrice de risques.	2019	Déploiement en mars 2019	√		
	2. Mise à jour de la matrice de risques.	Annuellement à partir de 2020	Mise à jour complétée en décembre 2021	√		
	3. Enrichissement de l'exercice de vigie.	2019	Complété en 2019	√		
1.2 Mener des audits de performance à valeur ajoutée.	1. Nombre de mandats d'audit de performance axés sur des enjeux ou des services qui concernent directement les citoyens et la qualité des services qu'ils reçoivent.	Au minimum, un mandat par année	3 rapports publiés en 2021	√		
	2. Nombre de mandats d'audit de performance comportant une dimension de développement durable.	Au minimum, un mandat par année	2 rapports publiés en 2021	√		
	3. Nombre de mandats d'audit de performance axé sur les technologies de l'information.	Au minimum, deux mandats par année	3 rapports publiés en 2021	√		
	4. Nombre de mandats d'audit de performance axé sur la cybersécurité.	Au minimum, un mandat par année	1 rapport publié en 2021	√		
	5. Nombre de mandats d'audit de performance portant sur des enjeux majeurs concernant la conformité aux lois et aux règlements.	Au minimum, un mandat par année	Aucun rapport publié en 2021		√	
1.3 Réaliser des audits pour les organismes visés à l'article 107.7, paragraphe 3.	1. Développement d'une stratégie d'intervention.	2019	Rapport déposé en décembre 2019	√		
	2. Mise en place de la stratégie.	2020	1 rapport publié en 2021	√		
1.4 Réaliser des travaux d'audit quant aux organismes ayant bénéficié de contributions de la Ville de Montréal.	1. Développement d'une stratégie d'intervention.	2019	Rapport déposé en décembre 2019	√		
	2. Mise en place de la stratégie.	2019	Complétée en 2021	√		

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S.O.
1.5 Maintenir notre présence en audit financier.	1. Révision de notre stratégie d'intervention en audit financier.	Une fois par année	Révision complétée en mai 2021	✓		
1.6 Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations.	1. Production des tableaux de gestion visant à favoriser la réflexion sur l'approche actuelle de suivi des recommandations.	2019	Tableaux de gestion produits à l'automne 2018	✓		
	2. Évaluation de la pertinence de l'approche actuelle quant au suivi des recommandations.	2020	Rapports déposés en novembre 2021		✓	
	3. Évaluation du degré d'implantation de la nouvelle approche de suivi des recommandations.	2021 et années suivantes*	En cours			✓
1.7 Mettre en place des processus pour se conformer à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i> .	1. Ajout des informations au site Internet et formulaire de demande.	2019	Complété en 2019	✓		
	2. Rédaction des directives et des procédures.	2019	Directives et procédures rédigées en 2019	✓		
	3. Mise en place des suivis pour répondre au délai requis par la loi.	2019	Procédures de suivis déployées en 2019	✓		
1.8 Faciliter la compréhension de notre rôle par les élus et les autres parties prenantes.	1. Développement de documents expliquant la démarcation de la mission de la vérificatrice générale avec les interventions du Bureau de l'inspecteur général, du Bureau du contrôleur général, de l'Ombudsman et du groupe de performance organisationnelle de la Ville de Montréal.	2019	Rapport déposé en 2019	✓		
	2. Refonte du site Internet du Bureau du vérificateur général.	2019	Refonte achevée en mars 2021		✓	

* La cible « 2021 et années suivantes » implique une échéance en 2023.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS					
Objectif 1.1 – Enrichir le processus de sélection des audits de performance					
INDICATEUR 2 – Mise à jour de la matrice de risques					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Résultats	s. o.	Mise à jour complétée en décembre 2020 Cible atteinte	Mise à jour complétée en décembre 2021 Cible atteinte		

La matrice de risques a été mise à jour en décembre 2021 afin de refléter toute modification dans l’environnement administratif, normatif et législatif de la Ville de Montréal (la Ville) et des organismes que nous pouvons auditer.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS					
Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée					
INDICATEUR 1 – Nombre de mandats d’audit de performance axés sur des enjeux ou des services qui concernent directement les citoyens et la qualité des services qu’ils reçoivent					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport Cible atteinte	2 rapports Cible atteinte	3 rapports Cible atteinte		

Nous avons conduit en 2021 3 mandats à cet effet, soit un 1^{er} sur la *Mise en œuvre de la Politique de l’arbre – Volet entretien*, un 2^e sur le *Plan d’action montréalais en itinérance* et un 3^e sur la *Gestion des chantiers sur la voie publique – volet planification intégrée et coordination*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS					
Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée					
INDICATEUR 2 – Nombre de mandats d’audit de performance comportant une dimension de développement durable					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	2 rapports Cible atteinte	3 rapports Cible atteinte	2 rapports Cible atteinte		

Nous avons conduit en 2021 2 mandats à cet effet, soit un 1^{er} sur la *Mise en œuvre de la Politique de l’arbre – Volet entretien* et un 2^e sur le *Plan d’action montréalais en itinérance*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS**Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée****INDICATEUR 3 – Nombre de mandats d’audit de performance axés sur les technologies de l’information**

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	2 rapports	2 rapports	2 rapports	2 rapports	2 rapports
Résultats	3 rapports	3 rapports	3 rapports		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Trois mandats d’audit ont été effectués en technologies de l’information, soit la *Gestion des technologies de l’information utilisées pour le télétravail*, la *Gestion centralisée des identités et des accès* et la *Gestion des systèmes de contrôle industriels*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS**Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée****INDICATEUR 4 – Nombre de mandats d’audit de performance axés sur la cybersécurité**

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport	2 rapports	1 rapport		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Nous avons conduit en 2021 un mandat de *Tests d’intrusion logique*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS**Objectif 1.2 – Mener des audits de performance à valeur ajoutée****INDICATEUR 5 – Nombre de mandats d’audit de performance portant sur des enjeux majeurs concernant la conformité aux lois et aux règlements**

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport	1 rapport
Résultats	1 rapport	1 rapport	Aucun rapport		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible non atteinte		

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS**Objectif 1.3 – Réaliser des audits pour les organismes visés à l’article 107.7, paragraphe 3 de la Loi sur les cités et villes****INDICATEUR 2 – Mise en place de la stratégie d’intervention**

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Déploiement de la stratégie d’intervention	Déploiement de la stratégie d’intervention	Déploiement de la stratégie d’intervention	Déploiement de la stratégie d’intervention
Résultats	s. o.	1 rapport	1 rapport		
		Cible atteinte	Cible atteinte		

Nous avons poursuivi en 2021 le déploiement de la stratégie d'intervention qui fut proposée par le comité de travail en 2019. Ainsi, nous avons conduit 1 mandat sur la *Gestion des subventions et des prêts par PME MTL*.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS					
Objectif 1.4 – Réaliser des travaux d'audit quant aux organismes ayant bénéficié de contributions de la Ville de Montréal					
INDICATEUR 2 – Mise en place de la stratégie d'intervention					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Déploiement de la stratégie d'intervention	Déploiement de la stratégie d'intervention	Déploiement de la stratégie d'intervention	Déploiement de la stratégie d'intervention	Déploiement de la stratégie d'intervention
Résultats	Complétée	Complétée	Complétée		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

En 2019, nous nous sommes dotés d'une stratégie d'intervention quant à la reddition de comptes des organismes visés par l'article 107.9 de la *Loi sur les cités et villes*, soit ceux ayant reçu des contributions d'au moins 100 000 \$ de la Ville. Ainsi, nous avons élargi la portée de nos travaux en vue de sélectionner des organismes pour lesquels nous effectuons une revue du dossier de l'auditeur, et ce, en fonction de certains critères comme l'importance des montants et la nature des projets pour lesquels les contributions ont été octroyées.

Quant au volet audit, nous avons conduit un mandat sur la *Gestion des subventions et des prêts par PME MTL*. Les résultats de nos travaux sont consignés au chapitre 3 (volet audit) et dans la section 5.1. (volet reddition de comptes) du présent rapport annuel.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS					
Objectif 1.5 – Maintenir notre présence en audit financier					
INDICATEUR 1 – Révision de notre stratégie d'intervention en audit financier					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Résultats	Révision complétée en mai 2019	Révision complétée en mai 2020	Révision complétée en mai 2021		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Nous avons maintenu notre présence en appliquant la même stratégie que nous avons jugée appropriée à la suite de l'adoption du projet de loi 155 en 2018.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS**Objectif 1.6 – Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations****INDICATEUR 2 – Évaluation de la pertinence de l'approche actuelle quant au suivi des recommandations**

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte	Rapports déposés en novembre 2021		

Le dépôt de 2 rapports au comité de direction sur les constats et les recommandations du comité de travail quant à l'évaluation de la pertinence de notre approche actuelle quant au suivi des recommandations a été effectué en novembre 2021. Le 1^{er} rapport traite des éléments devant être communiqués à cet égard aux unités d'affaires alors que le 2^e rapport propose une nouvelle façon de présenter les résultats dans notre rapport annuel.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS**Objectif 1.6 – Favoriser l'accroissement du taux de mise en œuvre de nos recommandations****INDICATEUR 3 – Évaluation du degré d'implantation de la nouvelle approche de suivi des recommandations**

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Aucune cible	Implantation de la nouvelle approche	Implantation de la nouvelle approche	Implantation de la nouvelle approche
Résultats	s. o.	s. o.	En cours		

L'implantation de la nouvelle approche de suivi des recommandations a été entamée en 2021. Un suivi mensuel des indicateurs est maintenant réalisé par le BVG de même qu'un suivi des délais auprès des unités d'affaires des recommandations qui sont en retard ou encore échues depuis plus de 5 ans. De nouveaux outils ont également été développés afin de favoriser la mise en œuvre de nos recommandations. Ceci permet maintenant au BVG d'avoir régulièrement un portrait à jour de la mise en œuvre des plans d'action en lien avec les recommandations formulées.

ORIENTATION 1 – ACCROÎTRE LA VALEUR AJOUTÉE DES INTERVENTIONS					
Objectif 1.8 – Faciliter la compréhension de notre rôle par les élus et les autres parties prenantes					
INDICATEUR 2 – Refonte du site Internet du Bureau du vérificateur général					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Refonte du site Internet	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	Refonte du site Internet en cours Cible non atteinte	Refonte du site Internet en cours	Refonte du site Internet achevée en mars 2021		

Le contexte pandémique ayant ralenti ce chantier, les travaux quant à la refonte du site Internet ainsi que du développement d'une nouvelle image de marque ont été achevés en mars 2021.

6.2.2.2. Orientation 2 – Mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité des travaux

Quatre objectifs avaient été identifiés pour permettre au BVG de mettre en place des pratiques innovantes pour assurer la qualité de nos travaux dans le plan stratégique. Les résultats par objectif pour l'orientation 2 sont présentés ci-après. Les actions ayant été complétées dans les années précédentes ont été soustraites de notre suivi détaillé.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
2.1 Maintenir la qualité de nos travaux.	1. Proportion des travaux évalués répondant aux normes de certification.	100%	100%	✓		
	2. Vigie des Normes canadiennes de certification.	En continu	Complétée en 2021	✓		
	3. Mise à jour du Manuel d'assurance qualité.	Une fois par année	Complétée en septembre 2021	✓		
2.2 Intégrer la dimension de la conformité aux lois, aux règlements et aux encadrements dans les missions d'audit de performance.	1. Proportion des missions d'audit de performance réalisée comportant une dimension sur la conformité aux lois et aux règlements.	100%	100%	✓		
2.3 Intégrer systématiquement l'évaluation des risques d'irrégularités et de fraude dans les missions d'audit de performance.	1. Proportion des missions d'audit réalisées comportant une évaluation des risques d'irrégularités et de fraude.	100%	100%	✓		
2.4 Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir des pratiques d'audit performantes et favoriser un environnement de travail sans papier.	1. Révision des processus du Bureau du vérificateur général pour lesquels les outils technologiques et les logiciels ont été actualisés ou implantés.	Une fois par année	Complétée en 2021	✓		
	2. Révision de la stratégie visant à favoriser un environnement sans papier.	2019	100% des dossiers d'audit sont électroniques depuis 2019	✓		
	3. Mise en place des indicateurs.	2020 et années suivantes*	En cours	✓		

* La cible « 2020 et années suivantes » implique une échéance en 2023.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.1 – Maintenir la qualité de nos travaux					
INDICATEUR 1 – Proportion des travaux évalués répondant aux normes de certification					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	100%	100%	100%	100%	100%
Résultats	100%	100%	100%		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Nous avons maintenu la qualité de nos travaux en nous assurant tout au long de 2021 de répondre aux normes de certification qui nous régissent et en assurant une constante vigie sur celles-ci.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.1 – Maintenir la qualité de nos travaux					
INDICATEUR 2 – Vigie des Normes canadiennes de certification					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu
Résultats	Complétée	Complétée	Complétée		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Plusieurs membres du BVG ont poursuivi leur participation en 2021 à différents groupes de travail, des comités et des conseils d'administration d'organismes afférents à notre profession. Nos activités de rayonnement sont présentées plus en détails au chapitre 6.1. (situation du Bureau du vérificateur général) du présent rapport annuel.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.1 – Maintenir la qualité de nos travaux					
INDICATEUR 3 – Mise à jour du Manuel d'assurance qualité					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement
Résultats	Complétée en janvier 2019	Complétée en février 2020	Complétée en septembre 2021		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.2 – Intégrer la dimension de la conformité aux lois, aux règlements et aux encadrements dans les missions d'audit de performance					
INDICATEUR 1 – Proportion des missions d'audit de performance réalisée comportant une dimension sur la conformité aux lois et aux règlements					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	100%	100%	100%	100%	100%
Résultats	100%	100%	100%		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Pour chaque mandat réalisé en 2021, nous nous sommes toujours assurés d'intégrer ces éléments.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.3 – Intégrer systématiquement l'évaluation des risques d'irrégularités et de fraude dans les missions d'audit de performance					
INDICATEUR 1 – Proportion des missions d'audit réalisée comportant une évaluation des risques d'irrégularités et de fraude					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	100%	100%	100%	100%	100%
Résultats	100%	100%	100%		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

Pour chaque mandat réalisé en 2021, nous nous sommes toujours assurés d'intégrer ces éléments.

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.4 – Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir des pratiques d'audit performantes et favoriser un environnement de travail sans papier					
INDICATEUR 1 – Révision des processus du Bureau du vérificateur général pour lesquels les outils technologiques et les logiciels ont été actualisés ou implantés					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement
Résultats	Complétée	Complétée	Complétée		
	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte		

ORIENTATION 2 – METTRE EN PLACE DES PRATIQUES INNOVANTES POUR ASSURER LA QUALITÉ DES TRAVAUX					
Objectif 2.4 – Fournir des outils technologiques et des logiciels innovants pour maintenir des pratiques d'audit performantes et favoriser un environnement de travail sans papier					
INDICATEUR 3 – Mise en place des indicateurs					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Implantation des nouveaux indicateurs	Implantation des nouveaux indicateurs	Implantation des nouveaux indicateurs
Résultats	s. o.	En cours	En cours		
		Cible non atteinte			

De nouveaux indicateurs, soit la réalisation en continu d'une vigie technologique de même qu'une évaluation annuelle du cycle de vie des équipements, ont été définis et présentés au comité de direction en janvier 2022. L'implantation de ces nouveaux indicateurs sera entamée en 2022.

6.2.2.3. Orientation 3 – Assurer la pérennité des compétences de l'équipe

Pour assurer la pérennité des compétences de l'équipe, nous avons déterminé 3 objectifs. Le détail des résultats par objectif de l'orientation 3 se retrouve ci-après. Les actions ayant été complétées dans les années précédentes ont été soustraites de notre suivi détaillé.

Objectif	Indicateur	Cible	Résultat	Cible		
				Atteinte	Non atteinte	S. O.
3.1 Attirer et fidéliser les meilleures ressources pour réaliser pleinement la mission du Bureau du vérificateur général et assurer la pérennité de son expertise.	1. Élaboration d'une stratégie d'attraction et de fidélisation des talents.	2019	Rapport déposé en décembre 2019	✓		
	2. Mise en place d'indicateurs.	2020	Complétée en 2021		✓	
3.2 Promouvoir et soutenir le développement de l'expertise du personnel en fonction des besoins du Bureau du vérificateur général.	1. Établir un parcours de développement d'expertise pour chaque employé.	2020	En cours		✓	
	2. Accorder un nombre minimal de jours de formation par employé.	6 jours par année	8,7 jours	✓		
3.3 Atteindre et maintenir un niveau élevé de mobilisation de notre personnel.	1. Développement d'un programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat.	2019	Complété en novembre 2021		✓	
	2. Mise en place du programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat.	2020	Complété en 2021		✓	

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.1 – Attirer et fidéliser les meilleures ressources pour réaliser pleinement la mission du Bureau du vérificateur général et assurer la pérennité de son expertise

INDICATEUR 2 – Mise en place d'indicateurs

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte	Complétée		

En 2021, les indicateurs ont été approuvés par le comité de direction permettant ainsi la préparation d'un plan personnalisé de développement des compétences pour chaque employé. De plus en 2021, nous avons créé un profil pour le BVG sur le réseau social professionnel LinkedIn afin notamment d'augmenter notre visibilité et d'attirer des candidats potentiels.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.2 – Promouvoir et soutenir le développement de l'expertise du personnel en fonction des besoins du Bureau du vérificateur général

INDICATEUR 1 – Établir un parcours de développement d'expertise pour chaque employé

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Dépôt d'un rapport au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte	En cours		

En 2021, le comité de direction a approuvé un gabarit permettant d'établir le parcours d'expertise des employés. Par la suite, un plan personnalisé de développement des compétences a été préparé et approuvé pour chaque employé. En 2022, le BVG vise à élaborer pour chaque employé un plan de carrière.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE

Objectif 3.2 – Promouvoir et soutenir le développement de l'expertise du personnel en fonction des besoins du Bureau du vérificateur général

INDICATEUR 2 – Accorder un nombre minimal de jours de formation par employé

	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	6 jours	6 jours	6 jours	6 jours	6 jours
Résultats	6,7 jours Cible atteinte	8,3 jours Cible atteinte	8,7 jours Cible atteinte		

Nous poursuivons la promotion de la formation des membres du BVG.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE					
Objectif 3.3 – Atteindre et maintenir un niveau élevé de mobilisation de notre personnel					
INDICATEUR 1 – Développement d'un programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Dépôt du programme au comité de direction	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	En cours Cible non atteinte	En cours	Complété en novembre 2021		

En 2021, la grille d'évaluation annuelle a servi de base pour développer le plan personnalisé de développement des compétences pour chaque employé dans le cadre de laquelle les éléments à travailler ont été ciblés pour leur permettre d'atteindre les compétences voulues. Aussi, une nouvelle stratégie lors de l'embauche a également été mise sur pied afin qu'un mentor (employé plus expérimenté) soit associé à chaque nouvel employé afin de faciliter leur intégration au sein de l'équipe.

ORIENTATION 3 – ASSURER LA PÉRENNITÉ DES COMPÉTENCES DE L'ÉQUIPE					
Objectif 3.3 – Atteindre et maintenir un niveau élevé de mobilisation de notre personnel					
INDICATEUR 2 – Mise en place du programme d'évaluation des compétences, de gestion de la relève, de coaching et de mentorat					
	2019	2020	2021	2022	2023
Cibles	Aucune cible	Déploiement du programme	Aucune cible	Aucune cible	Aucune cible
Résultats	s. o.	En cours Cible non atteinte	Complété		

Tous les employés ont reçu leur première évaluation annuelle en 2021. Celle-ci a permis d'identifier des besoins de formation pour chaque employé et aussi pour assurer la gestion de la relève.